

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol. VII, No 11.

Montréal, Novembre 1901.

50 cts par an.

## L'AUTOMNE

Le souffle de l'Automne a flétri la feuillée  
Où les oiseaux cachaient leurs discrètes amours ;  
Le rossignol muet sur la branche effeuillée  
Ne dit plus les chansons qu'il chantait aux beaux jours.

L'aquilon fait gémir la forêt dépouillée  
Les ruisseaux dans la plaine ont suspendu leur cours ;  
Plus de chants dans les bois, de fleurs dans la vallée,  
Les nids abandonnés pendent aux vieilles tours.

C'est ainsi que toujours les amères souffrances  
Flétrissent nos plaisirs, les douces espérances  
Et les illusions des rêves d'autrefois !

Et nos cœurs pleins de deuil où la douleur habite  
Sont tristes comme un nid que la tempête agite,  
Comme les prés sans fleurs, les bocages sans voix.

ARTHUR GLOBENSKY.

## LES MORTS

C'est Novembre au ciel gris ; les squelettes des bois  
Jettent leur ombre frêle à la triste vallée ;  
Voici le mois funèbre où l'on dit que parfois  
Les morts viennent s'asseoir au feu de la veillée.

Reviennent-ils vraiment ? Parcourent-ils les lieux  
Qu'ils ont connus jadis ? Au sein de la famille  
Viennent-ils se mêler, hôtes silencieux,  
Quand on cause le soir devant le feu de grille ?

Oh ! non, Dieu les en garde ! Arrivés au repos,  
Pourquoi reprendre part aux douleurs de la vie ?  
Ceux qui de l'existence ont connu tous les maux  
Doivent aimer la tombe où s'arrête l'envie.

## Bénédictio Pontificale

NOTE DE LA DIRECTION

C'est la deuxième fois depuis sa fondation qu'une bénédiction spéciale est accordée par le Souverain Pontife aux membres de l'Alliance Nationale. La première lui fut obtenue en 1896, par l'entremise d'un de ses hauts officiers, M. le Dr Th. Cypihot, alors de passage dans la ville Eternelle; la deuxième lui a été accordée il y a quelques mois, également par l'entremise d'un de ses officiers généraux, M. le Dr C. A. Daigle, en visite à Rome, où il a obtenu l'insigne faveur d'assister à une audience du Saint-Père. En 1896, l'Alliance Nationale comptait trois mille cinq cents membres, elle en compte maintenant plus de huit mille. Cette dernière bénédiction s'adresse par conséquent à bon nombre de membres qui ne jouissaient pas des privilèges conférés par la première; nul doute qu'elle ne soit hautement appréciée par tous. L'occasion, du reste, était bien choisie et cette bénédiction ne pouvait être accordée dans une circonstance plus solennelle; elle nous a permis, comme il est dit ailleurs, d'inaugurer sous les plus heureux auspices le siècle nouveau.

Sa Sainteté Léon XIII, dont la science et les lumières ne sauraient être contestées sur le sujet, s'intéresse aux associations de bienfaisance, qu'il considère à bon droit comme un des grands moyens d'union et de paix sociale. Par le rapprochement des individus et diverses classes de la société, par les relations amicales et sincèrement fraternelles qu'elles sont censées établir entre tous, il considère leur extension comme devant aider à la solution des difficultés du temps présent. Aussi la bénédiction sollicitée par notre Association a-t-elle été accordée avec plaisir, après les formalités d'usage.

La publication de ce document a peut-être été retardée par la modestie de celui qui nous l'avait obtenue, mais une telle faveur intéressant tous nos membres, nous avons cru qu'elle devait être portée à leur connaissance. Nous nous faisons donc un devoir, en même temps que de leur faire connaître la chose, de reproduire en facsimile le parchemin portant la formule de bénédiction.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer toute notre reconnaissance à l'Eglise qui nous l'a accordée et proclamer comme toujours notre attachement filial à sa foi et à ses enseignements.

Nous remercions en même temps notre distingué confrère, M. le docteur C. A. Daigle, d'avoir usé de son influence en notre faveur et de nous avoir donné une nouvelle preuve de son dévouement à l'égard de notre Association.

Ce document, souvenir de l'année 1900, sera par nous précieusement conservé.

## Elections des officiers de cercles

L'élection des officiers de cercle devant avoir lieu prochainement, c'est-à-dire à la première assemblée régulière de décembre, nous profitons de l'occasion pour rappeler en quelques mots la procédure qu'on doit suivre.

..

Les élections sont présidées par les membres du Bureau Exécutif, les Représentants ou les Substituts du Président Général. En leur absence, seulement, il est nommé un président *pro tempore*.

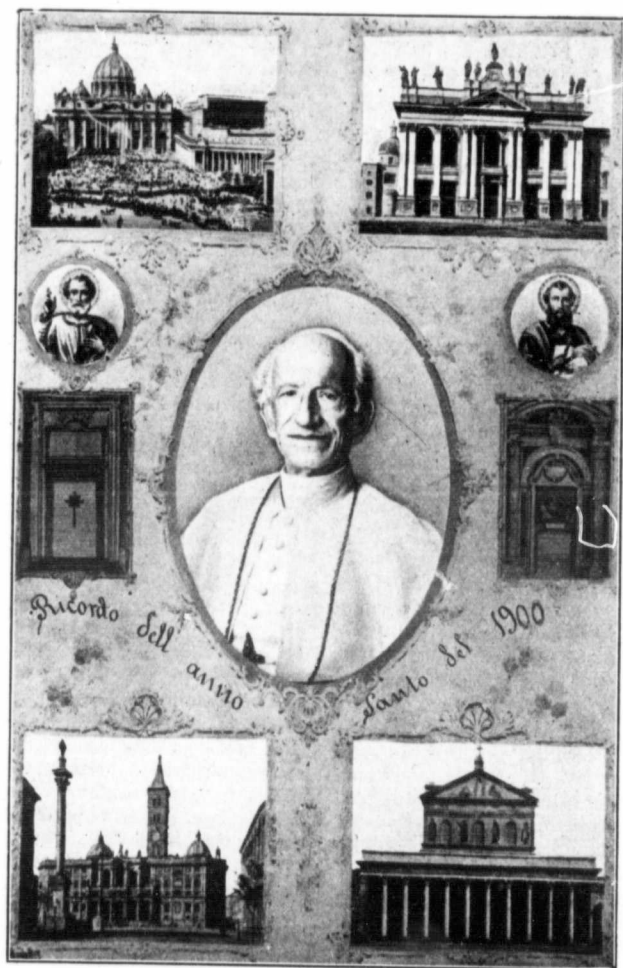
Les officiers qui doivent être élus sont les suivants : Président ; Vice-président ; Secrétaire-archiviste ; Secrétaire-financier ; Trésorier ; Médecin-examineur ; Commissaire ; Introduceur et deux Auditeurs. Le nom d'un sociétaire pour remplir la charge de substitut du Président Général est ensuite suggéré. Après la nomination et avant l'élection, le président des élections nomme trois scrutateurs pour dépouiller le scrutin, compter les voix et supprimer les bulletins irréguliers.

Lorsqu'il n'est présenté qu'un seul candidat pour une fonction, celui-ci est déclaré élu ; s'il y a plusieurs candidats pour la même fonction, le titulaire est nommé au scrutin secret, avant de procéder à l'élection d'un autre officier.

Pour déterminer un choix, il faut que la majorité des voix régulièrement enregistrées soit acquise à l'un des candidats. Le candidat qui recueille le moins de suffrages est éliminé à chaque tour de scrutin jusqu'à ce que l'élection soit définitive.

Après le vote les scrutateurs rédigent un rapport au Président et lui remettent en en même temps les bulletins qui ont été déposés dans l'urne, sous enveloppe cachetée. Il peut être interjeté appel de la décision des scrutateurs à une commission composée des membres présents du comité de régie.

L'installation des officiers a lieu à la clôture des élections ou à la séance suivante.



Le docteur C. A. Dangle, humblement prosterné aux pieds  
 de Sa Sainteté, lui supplie d'accorder, à lui, au Président  
 et aux membres actuels de l'Alliance Nationale de  
 Montréal, P. Q., Canada, la Bénédiction Apostolique  
 et l'Indulgence Plénière en Carboncels noirs dans la  
 forme usuelle de l'Eglise et prescrite par le Siège  
 Apostolique.

Abbas Paterfamilias huius diei presens  
 Dat. ex arch. sac. Vaticanae die 21 Februarii 1901  
 \* Im. Constantini Kocher. Patris

## Un mot aux Femmes Mariées

Nous n'avons pas mission pour enseigner aux femmes comment elles doivent conduire leur mari. D'ailleurs, nous savons que la plupart des hommes ne pensent pas avoir besoin de guide et qu'ils n'aiment pas qu'on s'ingère dans les affaires de leur conduite. Aussi, n'est-ce pas sur ce sujet que nous adressons ce mot à leur épouse. Ce que nous voudrions faire comprendre aux femmes mariées, c'est qu'il y a sagesse et devoir pour elles, à encourager leur mari à profiter des avantages que leur offre l'Alliance Nationale, et, lorsque leur époux est devenu membre de notre association, de voir à ce qu'il paye ses contributions régulièrement et sans défaillance, afin qu'il soit toujours en règle et qu'il ne perde pas le fruit de ses épargnes par sa négligence.

Quelques jeunes mariées disent, de la façon aimable qui est un de leurs secrets : "Ce que nous voulons, c'est notre mari, et non pas l'argent de son assurance. Si la mort nous l'enlevait, nous ne voudrions pas toucher à cet argent, parce que cela nous répugnerait."

C'est bien beau à dire, mais ce n'est pas sage, en pratique. Le fait que la vie du mari est assurée n'avance pas la date de sa mort. Au contraire, on constate aujourd'hui que la mortalité est moins grande parmi les gens assurés que parmi ceux qui ne le sont pas. Cela se comprend : d'abord, les sujets sont choisis, ensuite, l'inquiétude de l'avenir étant bannie, la santé de l'homme s'en ressent.

D'autres femmes, assez âgées pour mieux savoir, préfèrent dépenser pour des amusements actuels, des sommes qui suffiraient pour assurer quelques milliers de dollars pour plus tard. Elles croient qu'il vaut mieux vivre au jour le jour, oubliant qu'il peut venir un temps où l'on manquera de tout.

D'autres encore, quand viennent les temps durs, ou les revers de fortune, non seulement consentent à laisser déchoir l'assurance de leur mari, mais le lui conseillent même pour se trouver souvent, en fin de compte, veuves et sans le sou, avant peu de temps.

D'autres femmes, enfin, n'y songent pas ou ne se préoccupent pas du tout de cette question. Cette façon d'agir est-elle sensée ?

Quoi ! Dieu nous dit : "Aide-toi le ciel t'aidera," et vous ne faites rien pour empêcher le malheur de ruiner votre foyer, pour éloigner la misère ou pour assurer l'existence et l'éducation des êtres qui vous honorent ?

Vous avez une famille ou des parents et

vos forces vont s'épuisant chaque jour et vous n'économiserez rien pour les remplacer et continuer votre rôle de protecteurs sur les êtres faibles qui dépendent de vous ?

Mais concevez-vous bien les responsabilités que vous assumez quand vous entrez dans le saint état du mariage ? Non, non ! Femmes, épouses, encouragez vos maris à s'assurer et à rester assurés quoiqu'il en coûte dans le présent. Soyez-en convaincues, leur mémoire ne vous sera pas moins chère, si vous êtes appelées à leur survivre, lorsque vous vous apercevrez qu'ils ont aplani le chemin qui vous reste à parcourir, par leur sollicitude et leur abnégation.

## La Sainte-Catherine

C'est durant ce mois que les jeunes filles fêtent la Sainte-Catherine.

On sait combien il court, sur cette sainte patronne, de légendes naïves et touchantes ou simplement ridicules. En voici une qui triomphe en Bretagne et que le lecteur rangera dans l'une des deux catégories à son gré :

"Au milieu des rochers de porphyre rouge arrondis qui jonchent la grève inhospitalière, quatre colonnes romanes de granit d'un grès rose supportent une petite voûte ogivale. C'est la niche de saint Guirec qui possède, dit la légende, une grande influence sur la patronne des jeunes filles.

"Les malheureuses célibataires vont toute l'année, mais particulièrement le jour de sa fête, lui rendre visite ; elles grimpent jusqu'à hauteur de sa figure impassible et lui enfoncent dans le nez, un vieux nez de bois vermoulu, une épingle ! Aussi se trouve-t-il transformé en pelote, car les filles sont nombreuses. Quand on a piqué le nez de saint Guirec, on est sûre d'être épousée avant la Saint-Sylvestre."

Nous nous hasarderons à remarquer que cette légende manque peut-être de la douce poésie qui caractérise les légendes bretonnes.

## A LA GLOIRE DES HUITRES

Avec des huitres  
On est mieux qu'avec des savants,  
On lit de moins quelques chapitres ;  
Mais on ne perd pas son temps  
Avec des huitres.

## Lauréats du Dernier Concours



C. E. E. AUTHIER  
Cercle Olier, No 127.  
Montre en or  
(Prix Spécial).

Un écrivain connu par sa... nullité, a fait dernièrement une chute effroyable.

Rentrant chez lui, sans lumière, a 1 milieu de la nuit, il est tombé d'un troisième étage ; le crâne s'est ouvert, mais il n'en est rien sorti.

Après un long évanescent, accompagné de délire et de fièvre, le malade est entré en convalescence.

Dès qu'il reparut sur le boulevard :

—Comment allez-vous ? s'écria un ami du plus loin qu'il l'aperçut.

—Beaucoup mieux, je vous remercie.

—Vous êtes tout à fait hors de danger ?

—Tout à fait.

—Et, dites-moi... cela n'est pas vrai, ce qu'on disait ?

—Quoi donc ?

—Que vous resteriez idiot ?

Un jeune employé qui brillait souvent, à son bureau, par son absence, finit, après maintes admonestations, par être renvoyé de sa place.

Le jour où on lui apprit cette fâcheuse nouvelle, qui ne le surprit pas, il fit mine de s'emporter, et s'écria en présence de tous ses collègues :

—Ah ! l'on me renvoie ! eh bien, il en coûtera la vie à plus de cinq cents personnes.

Le propos fut rapporté au chef de l'administration, qui, craignant de voir le jeune homme conduit à quelque extrémité fâcheuse

Une dame de Rome, par le désespoir, l'appela dans son cabinet. Prenant une figure sévère :  
—Que signifie, lui demanda-t-il, la menace insensée que vous avez faite en disant que votre renvoi causerait la mort de plus de cinq cents personnes ?  
—Ce que cela signifie ? répondit l'employé d'un ton goguenard, mais cela signifie tout simplement que je vais me faire médecin !

La meilleure épée est le bon droit.



A RIVET,  
Cercle Hochelaga,  
No 29.  
Montre en or  
(Prix Spécial).

En 1809, au moment d'une insurrection contre la Bavière, des Tyroliens s'étaient emparés de quinze chevaux, après avoir tué les soldats qui les montaient. Ils placèrent ensuite ces animaux dans leurs rangs ; mais lorsqu'à la première rencontre avec les Bava-rois, les chevaux prisonniers entendirent la trompette et reconnurent l'uniforme de leur régiment, il s'élançèrent aussitôt vers celui-ci, emportant de force les cavaliers qui cherchaient à s'opposer à leur volonté, et, qui, à leur tour, furent faits prisonniers.

—Ah ! que je voudrais être grande ! disait une petite fille, dont on vantait la belle et épaisse chevelure, mais qui pleurait chaque fois qu'on en approchait le peigne.

—Mais pourquoi donc voudriez-vous être grande, mon enfant ? lui demanda-t-on.

—Parce qu'alors j'aurais des cheveux comme maman, des cheveux qu'on peigne tous les matins sur la cheminée.



C GAUTHIER,  
Cercle Hochelaga,  
No 29.  
Montre en or  
(Prix Spécial).

Un paysan naïf arrive devant la Bourse.

Il entend les clameurs de la corbeille.

—Ah ! mon Dieu ! on écorche donc les gens tout vifs là-dedans ?

—Oui, mon ami, lui dit un passant ; seulement ce ne sont pas les écorchés qui crient, ce sont les écorcheurs.



I. MOQUIN,  
Cercle Olier, No 127.  
Montre en argent  
(Prix Spécial).

## De l'Examen Médical

(Suite)

Une question qui embarrasse l'assuré et le médecin-examineur, c'est lorsque le premier a déjà été refusé par quelque compagnie d'assurance sur la vie ou par quelque société de bienfaisance. L'assuré peut difficilement donner les raisons de son refus, et souvent le médecin-examineur en ignore la cause. Il vaut mieux, alors, s'adresser à la source première et communiquer avec le médecin-reviseur qui est cause du rejet, afin de s'assurer de ce qui a pu déterminer le refus. Il arrive quelquefois, que lorsqu'un candidat est refusé, son proposeur ou quelqu'un de ses amis sont anxieux de connaître la cause de son rejet. Ils prétendent même que ce refus est injuste, ignorant les causes déterminantes du renvoi. Le médecin-examineur ne doit, dans aucun cas, instruire qui que ce soit sur les causes du refus d'un sujet, car le fait qu'un officier ou un membre de la Société donnerait des renseignements qui porteraient préjudice à la réputation, causerait une injustice grave vis-à-vis de ce candidat. Par exemple, personne ne tient à faire connaître qu'il a été refusé dans telle société à cause de son intempérance ou de son immoralité, ou bien, parce qu'il est atteint de la syphilis ou de toute autre maladie secrète. De même, il n'est pas de bonne politique d'informer un sujet qu'il est refusé à cause de divergence d'opinions entre le médecin-examineur et le Médecin en chef. Cela donne lieu à des discussions interminables qui ne rapportent rien de bon.

Si le médecin-examineur a sa part de responsabilité dans le choix des sujets qui désirent s'assurer, il ne faudrait pas croire que le Médecin en chef est exempt d'obligations dans le mandat qui lui est confié. Ce dernier n'a que l'ensemble de l'examen médical pour porter son jugement. Ce n'est que des déclarations personnelles et des renseignements qui lui sont fournis que dépendra la décision qu'il devra prendre sur l'admission ou le refus du sujet. Il faut donc, pour arriver à cette fin, qu'on lui rende la tâche aussi facile que possible.

Ce que le Médecin en chef exige du médecin-examineur, c'est que l'examen médical soit fait d'abord selon les exigences de notre constitution, qu'il ne renferme aucune ambiguïté et ne laisse aucun doute sur la valeur morale, intellectuelle et physique de l'assuré, tant dans son histoire personnelle

que dans celle de sa famille. Pour cela, il faut que tout soit bien noté, que les moindres détails soient cités avec clarté et précision, afin que l'ensemble des renseignements fournis portent à croire que l'assuré atteindra la durée probable de la vie. Lorsque le candidat aura exposé au médecin-examineur son histoire personnelle et son histoire de famille d'une manière franche et honnête, il sera facile au médecin-examineur de donner son appréciation d'une manière équitable et juste, et le médecin-reviseur sera en meilleure position pour se prononcer sur l'ensemble des données qui lui sont fournies.

Il peut arriver que le reviseur puisse, dans certains cas, vous paraître minutieux, veuillez croire alors, que s'il agit ainsi, c'est qu'il a des raisons suffisantes pour le faire. Ce n'est pas par plaisir ou pour s'exercer, qu'il dictera de longues lettres, demandant une foule de renseignements insignifiants en apparence, mais qui, lorsqu'ils sont discutés, ont leur importance. Le reviseur comprend qu'il vous dérange dans vos occupations, qu'il vous importune même, mais il a un devoir à remplir et l'intérêt de l'Association exige que chacun fasse sa part de sacrifices. Que l'on soit donc courtois, lorsqu'il s'agit de renseigner le reviseur ; ces marques de sympathies lui sont sensibles. D'ailleurs, si l'assuré refuserait les renseignements voulus son admission serait impossible, et ce n'est pas son irritabilité de tempérament qui aurait pour effet de faire dévier le reviseur de la ligne de conduite qu'il doit suivre en pareille circonstance. A ces candidats récalcitrants, il est bon de faire comprendre que tout en étant flatté de les compter comme des nôtres, il ne faut pas qu'ils oublient qu'à eux revient l'honneur de participer aux avantages de notre association, que ce n'est pas pour nous ni dans notre intérêt qu'ils feront partie de la société, mais bien pour en bénéficier eux et leur famille. Si c'était le médecin qui refuserait de satisfaire aux demandes du reviseur, la chose n'en serait pas moins grave ; d'abord, il manquerait de courtoisie et briserait les bonnes relations qui doivent exister entre les membres du corps médical, de plus, il serait cause d'une grave injustice envers le candidat, car souvent, de son manque de complaisance dépend le refus d'un sujet qui aurait certainement été admis si l'on eut fait disparaître les doutes que l'on entretenait.

Certains refus peuvent quelquefois vous paraître injustes et arbitraires, mais n'oubliez pas que la décision est toujours basée sur

les données d'une expérience acquise, depuis un grand nombre d'années, par les compagnies d'assurance sur la vie et par la mutualité.

Il peut arriver au Médecin en chef de commettre des injustices, mais veuillez croire qu'elles sont involontaires. Celui-ci, lorsqu'il sera convaincu de son erreur, sera toujours prêt à rectifier et à rendre justice aux intéressés.

Lorsque le candidat a donné tous les renseignements exigés sur son histoire personnelle et celle de sa famille, lorsque le médecin-examineur après avoir scrupuleusement examiné son sujet le recommande favorablement, lorsque le médecin en chef a prononcé sur son admission, il ne reste plus qu'à escompter l'avenir, espérant que nous n'aurons pas à regretter l'entrée de ce membre dans notre association. Chacun aura pris sa part de responsabilité et sera satisfait du devoir accompli.

DR THEO. CYPHOT.

### Le Patron des Avocats

Au nombre des cinquante jurisconsultes canonisés, se trouve Yves, surnommé l'avocat des pauvres, né le 7 octobre 1253 à Kermartin, près de Tréguier, en Basse-Bretagne, mort le 19 mai 1303. Yves fut canonisé par Clément IV en 1347. Il paraît, dans les anciens comptes du domaine, que le roi, pour récompenser sa capacité et ses travaux, lui faisait une pension ordonnée en ces termes : *Magister Yvo, sex denarios per diem*, somme considérable en ce temps-là.

Les avocats ont pris saint Yves pour leur patron. Il existait avant 1789, à Paris, dans la rue Saint-Jacques, au coin de celle des Noyers, une chapelle qui lui était dédiée ; on y voyait encore à cette époque une multitude de vieux sacs suspendus à la voûte, espèces d'*ex-voto* offerts par les plaideurs qui avaient gagné leurs procès, ou des procureurs qui en avaient retiré les meilleures pièces.

On raconte qu'Yves tira d'affaire une hôtelière de Tours qui se trouvait dans une situation très embarrassante. Deux étrangers lui avaient confié une valise, en lui ordonnant de ne la remettre à aucun d'eux seul, et de ne s'en désaisir que quand elle les verrait tous deux ensemble. Quelque temps après, l'un de ces deux étrangers, étant venu la trouver, lui dit que son compagnon était mort, et lui

redemanda la valise, qu'elle eut la fatalité de lui rendre. L'autre étranger revint à son tour au bout de quelque temps, et l'hôtelière lui ayant rapporté ce qui s'était passé, il la poursuivit en justice. Cette femme fort inquiète, alla consulter Yves, qui lui suggéra de dire devant les juges " qu'elle ne devait remettre la valise que quand les deux étrangers se présenteraient ensemble ; que celui qui l'attaquait n'avait qu'à aller chercher l'autre, et que, quand elle les verrait tous deux, elle leur rendrait leur valise, comme elle s'y était engagée." Elle suivit ce conseil et gagna son procès.

Valière-Maxime, livre VII, ch. III, rapporte un fait tout semblable, et l'attribue à Démosthènes.

La légende de saint Yves, patron des avocats, peut donner un spécimen de la satire française, en ce qu'elle s'attaquait aux diverses professions qui composaient alors notre vieille société. Suivant le légendaire, saint Yves se présentant à la porte du paradis, en compagnie d'un grand nombre de religieuses : " Qui êtes-vous ? demanda saint Pierre à l'une d'elles. — Religieuse. — Vous avez le temps d'attendre, une foule de vos sœurs sont déjà dans le paradis. — Et vous, demanda saint Pierre à saint Yves ? — Avocat. — Il n'y en a point encore, vous êtes admis."

Une autre version dit que, saint Yves y étant entré par surprise, dans un moment de presse, on voulut l'en exclure ; mais que, versé dans la procédure, il résista, et dit qu'il resterait jusqu'à ce qu'un huissier lui eût signifié son expulsion. Aucun huissier ne s'étant trouvé dans le paradis, Yves y demeura au nombre des saints.

Un fragment de psaume, trouvé dans les anciens bréviaires de Rennes et de Vannes, prouve surabondamment cet esprit mordant de nos pères, même dans les choses saintes, à l'égard de certaines professions.

Sanctus Yvo  
Erat Brito  
Advocatus  
Et non latro :  
Res miranda  
Populo.

Louis XV, passant devant des grenadiers à cheval, dit à lord Stanley, qui était à côté de lui : " Milord, vous voyez là les plus braves gens de mon royaume : il n'y en a pas un qui ne soit couvert de blessures. — Que dira Votre Magesté de ceux qui les ont blessés ? — Ils sont morts ! " repartit un vieux grenadier.

## Pages Canadiennes

### NOS GLOIRES NATIONALES ET L'ÉMIGRATION

Honorons la mémoire des grands hommes qui ont combattu pour notre cause les armes à la main ; ils ont, à nos yeux, le double mérite de nous rappeler directement la France et d'être pour nous la plus noble ascendance ; mais gardons-nous d'accorder une moindre estime aux citoyens indomptables qui, sous la domination anglaise, ont fait à notre nationalité la position qu'elle occupe maintenant. L'histoire des peuples n'offre peut-être pas un autre exemple de tant de courage et de bon sens, ces deux qualités-mères de l'homme politique. Jetez un coup d'œil en arrière, comptez et mesurez les obstacles, puis voyez le présent, et dites-moi si jamais peuple en danger de périr n'a été mieux servi par ses chefs ! Assurément ceux qui croient à la protection de la Providence sur notre famille nationale ne manquent pas de faits pour justifier leur croyance.

Après la conquête, nos pères ont montré un attachement inébranlable à leur nationalité, une foi constante en l'avenir et une habileté consommée dans la conduite ; désintéressés, et, par suite, facilement unis par la lutte, ils ont été forts, ils ont accompli une admirable chose : ils ont fait souche de peuple, de nationalité française sur ce continent anglais, et il me semble que cette gloire est une des plus nobles qu'il soit possible d'envier. Gouverner un pays puissant, et dont la grandeur est solidement assise depuis des siècles, est sans doute une tâche digne des ambitions élevées ; mais *faire une nation*, attacher son nom à la naissance, au développement, à chaque progrès d'un peuple, voilà une fortune rare qui peut tenter les meilleurs génies. Washington n'est-il pas plus haut placé dans l'histoire que le plus célèbre des premiers ministres d'un vieux pays. Tel a été le rôle des hommes que nous honorons. Non-seulement ils ont *conservé* la Nouvelle France dans ses traditions, pendant que la Louisiane, l'Illinois, le Michigan devenaient anglais ; mais de plus ils ont *fondé* une nationalité qui va tous les jours s'affermissant et se développant. C'est leur principal titre de noblesse devant la postérité.

En rappelant la mémoire des pères de la nationalité, nous ne pouvons manquer de partager les regrets que doivent éprouver

nos frères qui, s'éloignant des foyers de la famille canadienne-française, ont cessé de travailler au champ paternel et vivent aujourd'hui sur la terre étrangère...

Que de forces nous jetons à tous les vents ! Et quel surcroît de puissance nous aurions si nous étions tous agglomérés dans cette province de Québec, assez vaste pour contenir une grande nation, assez riche pour la nourrir ! Le fait de notre dissémination constitue pour nous le problème national. On a dit parfois qu'en nous répandant sur tout le continent nous étions des précurseurs. J'avoue que j'ai peu de confiance dans une armée qui s'éparpille ainsi, et je préfère celle qui s'adosse de près à un quartier-général et dont les mouvements rayonnent d'un centre unique au lieu de partir de plusieurs centres isolés les uns des autres. Au milieu d'une société démocratique surtout, il ne faut pas oublier que l'on n'est fort que par ses représentants élus, c'est-à-dire par le nombre dominant sur un point donné. Si vous étiez tous avec nous dans cette province, votre influence serait directe et immédiate sur le parlement.

Au fait, la question est de savoir si nous voulons, oui ou non, fonder un peuple indépendant. Si nous n'avons pas cette noble ambition, si nous consentons à tourner le dos à notre passé, si tous les travaux, les luttes et les souffrances de nos glorieux devanciers ne nous obligent pas en honneur, dispersons-nous, c'est bien ; et prométons notre fortune dans tous les pays étrangers. Mais si nos regards portent plus haut, si nous voulons être quelque chose par nous-mêmes et pour nous-mêmes, et avoir une patrie qui soit bien réellement à nous, songeons-y, il faut serrer nos rangs, il faut nous grouper tous sur un même point de territoire. A cette condition-là, seulement, nous donnerons notre pleine mesure parmi les peuples, car la première condition d'existence nationale, c'est d'être fixé au sol. Une patrie est un domaine borné par une frontière ; choisissons la nôtre.

Le problème est simple pour nous : être ou ne pas être. Être, c'est établir nos demeures dans un rayon déterminé, exploiter les richesses naturelles du sol, diriger nos pensées tous vers une même aspiration de grandeur, aimer et servir le même pays. Ne pas être, c'est nous disperser à l'étranger, travailler toujours sans fruit pour la patrie, conserver, il est vrai, le respect des ancêtres, parce que ce sentiment s'impose à tout homme qui a gardé la dignité de sa nature,



mais rompre forcément la chaîne de leurs traditions. De notre réunion, de notre aggrégation dépend l'avenir.

OSCAR DUNN.

### La Mère

Quelle est l'âme qui nous a initiés à la vie? C'est l'âme de notre mère, c'est-à-dire l'âme qui nous a aimés d'un amour unique par sa pureté, sa tendresse et son abnégation. Tandis que toute créature est emportée par l'égoïsme qui lui cache souvent la vérité pour elle-même, et pour les autres, le cœur d'une mère s'en va, de tout son poids, sur la pente du sacrifice, et jamais elle ne trompe sciemment la jeune âme qui s'éveille sous ses inspirations.

Cependant, il faut bien le dire, si jamais la mère ne trompe, souvent elle se trompe grâce à la tendresse dont elle ne sait pas toujours réfuter les sophismes ou mépriser les flatteries. Beaucoup de mères donnent à leurs fils une éducation à laquelle rien ne manque, si ce n'est la virilité. Elles croient avoir fait merveille quand elles sont parvenues à former de petits anges bien dociles et bien douillets, qui seront un jour bien pieux, bien égoïstes et bien fragiles. O mère, votre cœur doit tressaillir à chaque coup de pinceau que vous donnez à l'âme de votre fils pour l'embellir! Si le labeur vous semble pénible, s'il vous en coûte parfois d'être sévère, sachez vous dire: Plus heureuse que tous les artistes, je fais mieux qu'une statue, je fais un homme, et je prépare à toutes les grandes causes un soldat fidèle.

### GOD SAVE DE KING

(Chanté à l'Institut Canadien d'Ottawa,  
le 3 février 1901.)

Dieu protège le roi,  
En lui nous avons foi,  
Vive le roi!  
Qu'il soit victorieux  
Et que son peuple heureux  
Le comble de ses vœux:  
Vive le roi!

Qu'il règne de longs jours,  
Que son nom soit toujours  
Notre secours,  
Protecteur de la loi  
Et défenseur du droit  
Notre espoir est en toi:  
Vive le roi!

BENJAMIN SULTE.

## L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législation de la  
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes

B. P. Boîte 2172

Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1901

### Ça et là

Redoublez de zèle!

..  
Nous voici bientôt arrivés à la fin de la période du concours. Courage! Les prix méritent qu'on travaille; la bienfaisance que vous répandez vaut encore plus.

..  
Nos lecteurs devront lire attentivement le petit article que nous consacrons dans une autre page, aux élections de cercle, lesquelles sont fixées à la première assemblée de décembre.

..  
Les nouveaux Secrétaires - financiers et Trésoriers qui seront élus prochainement doivent prendre note qu'il leur faut donner un cautionnement avant d'entrer en fonction.

..  
La rétribution est exigible en décembre, mais qu'elle ait été perçue ou non, les cercles doivent en faire remise au Bureau Exécutif pour tous leurs membres en règle, par le rapport du mois de janvier.

..  
Vous devriez considérer le montant de votre contribution à notre société comme faisant partie des dépenses de la maison. Il est aussi nécessaire que celui que vous destinez pour la nourriture. Ce dernier satisfait votre faim maintenant, l'autre l'apaisera plus tard.

..  
Nous nous faisons un devoir de mentionner dans cette colonne, le nom de M. J. E. Rondeau du cercle Champlain, lauréat de la division de Québec, dans le dernier concours. Ce confrère mérite qu'on le rappelle au souvenir des sociétaires.

Officiers de cercle faites auditer vos livres et préparez votre rapport annuel.

Il ne faut pas jurer ses confrères d'après ce qu'ils disent, mais d'après ce qu'ils font pour l'Alliance Nationale.

Hier vous appartenait. Vous ne verrez peut-être pas demain. Vous possédez au jour d'hui, servez-vous-en utilement et sagement.

Faire connaître à ceux qui l'ignorent la mutualité et les services qu'elle rend, c'est donner la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds.

ON DEMANDE dans chaque Cercle, des confrères qui estiment assez leur Société pour assister à toutes les séances et s'intéresser aux délibérations.

### Nouveaux Cautionnements d'Officiers

Par décision du Bureau Exécutif, en date du 21 courant, les cautionnements requis des secrétaires-financiers et des trésoriers de cercles, aux termes des articles 163 et 164 des statuts, sont portés, pour l'avenir, dans les cercles ayant 50 membres en règle et plus, aux chiffres déterminés ci après, d'après le nombre de membres participants en règle dans chaque cercle, le premier jour du mois pendant lequel le cautionnement est fourni.

Nombre de membres	Sec.-fin.	Trésoriers
De 50 à 100	\$150.	\$300.
De 100 à 200	200.	400.
200 et plus	250.	500.

Les cautionnements d'officiers dans les cercles ayant moins de 50 membres en règle restent donc aux chiffres auxquels ils ont été fixés jusqu'ici et mentionnés aux articles 163 et 164 des Statuts.

Il est de notre devoir de porter cette décision du Bureau Exécutif à la connaissance des cercles et d'attirer leur attention sur l'obligation, pour les anciens comme pour les nouveaux secrétaires-financiers et trésoriers auxquels la règle nouvelle est applicable, d'avoir à s'y conformer dans le cours du mois de décembre prochain.

Les cercles ne doivent pas perdre de vue, non plus, que ces deux officiers ne peuvent être investis de leurs fonctions respectives avant que leurs cautionnements n'aient été agréés.

### AVIS

Sociétaires ! écoutez bien ces avis et gravez-les dans votre mémoire ; ils sont importants pour le bon fonctionnement de votre cercle.

×

Seuls, les S.F. ont qualité pour recevoir les contributions et en donner quittance dans les livrets de reçus.

×

Les Présidents doivent vérifier mensuellement l'exactitude des livrets de banque de leur cercle. (Art. 147, § 7).

×

Les fonds de cercles doivent être placés *au nom du cercle* et jamais au nom d'un ou des officiers personnellement.

### Nouveaux Cercles

CERCLE STE SCHOLASTIQUE, NO 162.

Institué à Ste-Scholastique, comté des Deux Montagnes, le 3 novembre 1901, par M. Charles Duquette R.P.P.G.

Officiers élus :

Président, M. Gédéon Bigras.

Vice-Président, M. L. de G. Mirault.

Secrétaire-archiviste, M. Donat Lalonde.

Secrétaire-financier, M. Jos. Fortier.

Médecin-examineur, M. Siméon Lamarche.

Médecin-examineur adjoint, M. Ulric Forget.

Trésorier, M. J. B. Perrault.

Commissaire, M. Jos. Savage.

Introducteur, Jos. Gauthier.

M. J. A. E. Ethier a été suggéré comme Substitut du Président Général.

Ce cercle avait d'abord été institué en bureau de perception, le 7 décembre 1898.

CERCLE DOLLARD, NO 163.

Institué à Montréal le 5 novembre 1901, par M. Chs. Duquette, R.P.P.G.

Officiers élus :

Président, M. Henri Benoit.

Vice-Président, M. M. Anastase Gariépy.

Secrétaire-archiviste, M. I. J. Sarault.

Secrétaire-financier, M. Laurent Fontaine.

Trésorier, M. M. A. Soucy.

Médecin-examineur, M. Eugène Virolle.

Commissaire, M. Joseph Giguère.

Introducteur, M. G. A. Gariépy.

M. Théophile Paquette a été suggéré comme Substitut du Président Général.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. LIMOILOU, No 46.  
 Institué à Limoilou, comté de Québec, le 15 novembre 1901 et organisé par M. J. P. W. D. Galibois.  
 Percepteur, M. J. P. W. D. Galibois.  
 Médecin-examineur, M. Alphonse Lesard.

Quelques Braves du Dernier Concours

NOMS.	CERCLES.	No. de membres présentés
G. D. Bourret.....	Delorimier.....	89
C. Gauthier.....	Hochelaga.....	56
A. Rivet.....	".....	55
C. E. E. Authier.....	Olier.....	50
J. H. Charlebois.....	N.-D. de Hull.....	32
H. L. Shooner.....	Pierreville.....	28
I. Moquin.....	Olier.....	25
D. A. Daignault.....	Salaberry.....	20
C. Binette.....	Jacques-Cartier.....	16
J. H. Garceau.....	Hochelaga.....	14
J. E. Rondeau.....	Champlain.....	12
J. A. Lapierre.....	Sacré-Cœur.....	12
La Labelle.....	St-Jérôme.....	12
Aldéric Boileau.....	Ste-Geneviève.....	11

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE DELORIMIER, No 112.

Les membres du Cercle Delorimier, de la paroisse de St-Grégoire le Thaumaturge, étaient en liesse samedi soir, en leur salle de réunion, salle Beaudry.

Le cercle donne l'exemple du travail et de l'amour du prochain par l'ardeur qu'il met à augmenter le nombre de ses membres. Fondé en 1897 avec 18 membres, il en compte aujourd'hui plus de 180, et il vient de remporter les faveurs du Bureau général de l'Alliance Nationale.

La fête commença par la présentation d'un magnifique drapeau en soie, premier prix de cercle offert pour la première division qui comprend la ville de Montréal et la banlieue, en récompense du succès obtenu lors du concours ouvert, pour le recrutement des membres, du mois d'avril au mois d'août 1901. Puis vint la distribution des bourses et médailles. Une bourse de \$50.00, grand prix d'honneur, fut décernée à M. G. D. Bourret et deux médailles furent la part de MM. T. Rocheleau et F. Larouche. Ces médailles commémoratives furent spécialement frappées par la société pour rappeler aux membres que la réserve qu'elle a accumulée à la caisse de dotation a atteint le beau chiffre de \$250,000 en huit années d'opération.

Plus de deux cents personnes assistaient à cette fête; remarqués entre autres; MM. H. Laporte, échevin, Président général; L. A. Lavallée, échevin, Vice-président général; Th. Cypriot, échevin de Ste-Cunégonde, Médecin en chef; E. H. Godin, avocat, F. G. Crépeau, N. P.; S. D. Vallières, échevin, tous trois Directeurs généraux; C. A. Daigle, membre du

Bureau médical; O. Bourdon, Auditeur général; MM. L. A. Chauvin, avocat; F. C. Laberge, I. C.; J. O. Deziel, J. L. Racicot, H. Havard, J. E. Lachapelle, N. P.; E. N. Hébert, Jules Lachapelle, A. Beauchamp, C. Garnier, J. A. Hogue, E. Loiseau, G. Monette, M. Jodoin, A. Gagnon, Léon Desautels, etc., etc.

Des discours furent prononcés par le Président général, M. Laporte qui fit en même temps la présentation et la distribution des prix, par MM. Lavallée, Godin, Crépeau, Vallières et Daigle qui tous firent ressortir les grands avantages offerts par l'Alliance Nationale et félicitèrent chaleureusement les membres du Cercle et en particulier M. Bourret, du zèle qu'ils déploient pour le progrès de leur Cercle, car sur les quatre-vingt-quatorze membres admis dans ce cercle durant le dernier concours, M. Bourret en a recruté quatre-vingt-neuf.

M. L. A. Chauvin, avocat, au nom de son cercle, remercia en termes très appropriés les membres du Bureau général, et fit vibrer la corde patriotique, soulevant à différentes reprises l'enthousiasme de l'assemblée.

En l'absence du président du cercle, M. J. N. E. Gélinas, assistant-secrétaire-général et membre du Cercle, occupait le fauteuil et s'acquitta de sa charge avec un tact et une courtoisie consommés.

Il y eut naturellement chant, déclamation, jeux, massacre d'huîtres, rafraichissements, etc., etc., somme toute: succès et plein succès.

(Le Journal).

CONDOLÉANCES

CERCLE ST-JOSEPH, No 1.

A l'assemblée régulière des membres du Cercle St-Joseph, No 1 de l'Alliance Nationale, tenue lundi le 14 octobre 1901, les résolutions suivantes ont été adoptées:

Proposé par M. Alex. Prud'homme, secondé par M. Aug. B. Genand, que les membres de ce cercle ont appris avec regret le décès de M. Adolphe C. Larivière et offrent à cette occasion leurs plus sincères condoléances à MM. Aristide C., Philippe C. et Omer Larivière, ses fils, et M. F. C. Larivière, son neveu, membres dévoués de ce cercle, et que copie de la présente résolution soit transmise à la famille Larivière et aussi à la Revue de l'Alliance Nationale, pour publication

Montréal, 24 oct. 01.

O. BOURDON,  
 Sec.-Arch.

CERCLE ST-VALIER, No 20.

A une assemblée de ce cercle tenue le 23 oct., les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Proposé par M. H. Moisan, Sb.P.G., secondé par M. J. O. Drolet, que c'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Pierre Poitras, et offrons l'expression de nos sympathies et sincères condoléances à nos confrères éprouvés: son fils, M. L. T. Poitras et petits-fils MM. E. G. Poitras et Ed. Poitras.

Proposé par M. F. Blouin, secondé par M. J. A. Marcoux, que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille, ainsi qu'à notre organe officiel "La Revue" pour publication.

A. DE VARENNES, Sec.-Arch.

CERCLE D'ARGENTEUIL, No 84.

Le Cercle d'Argenteuil, No 84, à sa réunion du 20 octobre, a adopté les résolutions suivantes:

Proposé par Camille Huneau, appuyé par Téléphore Deneault, que les membres du Cercle d'Argenteuil, No 84, expriment leurs vives sympathies à leur confrère M. Félix Thibeault, vice-président, et lui offrent leurs sincères condoléances à l'occasion de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver par la mort de son père regretté M. Marcel Thibeault, de Sainte-Scholastique, décédé le 3 octobre dernier 1901, et que copies des présentes résolutions soient envoyées à M. Félix Thibeault et à la Revue de l'association pour publication.

JOSEPH PRÉVOST,  
*Sec.-Arch.*

Lachute, Novembre 7 1901.

#### CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, No 116.

A une assemblée spéciale des membres de l'Alliance Nationale, Cercle Notre-Dame de Granby, No 116, tenue au lieu ordinaire des séances, le 3ème jour de novembre, à 7 heures p. m., sous la présidence de J. H. Duhamel, président actif.

Proposé par Dr A. Mathieu, secondé par Alphonse Martel, Olivier Troie et Zotique Fournier.

Que les membres du Cercle Notre-Dame de Granby ont appris avec regret la mort de leur estimé confrère Docteur L. M. St-Onge.

Qu'ils sympathisent avec la famille lui offrent leurs condoléances les plus sincères dans le malheur qui la frappe.

Que copie des présentes soit transmise à la famille éprouvée et à la revue de l'Alliance pour publication.

AUG. MATHIEU,  
*Sec.-Pro-Tem.*

#### CERCLE OLIER, No 127.

A une assemblée de ce cercle, tenue le 16 octobre 1901, la résolution suivante a été adoptée :

Proposé par C. E. E. Authier, appuyé par Henri Grenier,

Que les membres du Cercle Olier, No 127, ont appris avec douleur la mort du beau père de leur confrère, M. P. Z. R. Vincent, et offrent à ce dernier leur plus vive sympathie dans le malheur qui vient de le frapper ; et que copie des présentes résolutions lui soit adressée, ainsi qu'à la revue mensuelle de l'Alliance Nationale pour publication.

ARMAND GRENIER,  
*Sec.-Arch.*

Montréal, oct. 19 1901.

### Accusés de Réception

Verdun, 29 octobre, 1901.

M. L. J. D. Papineau, S. G.  
Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque au montant de mille dollars (\$1000.00), montant dont j'étais bénéficiaire par la mort de mon époux. J'aime à reconnaître la diligence que vous avez apportée dans le règlement de cette affaire, et je n'ai en outre que des éloges pour votre société.

Je profiterai de la présente pour remercier M. L. N.

Cadieux de Courville qui représentait le cercle Charlemagne dans cette circonstance.

Veuillez me croire,

M. le Secrétaire Général,

Votre bien dévouée,

(Signé) MDE VVE J. E. FYFE.

Montréal, 6 novembre 1901.

M. L. J. D. Papineau, S. G.  
Alliance Nationale.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque de mille dollars (\$1000.00) en paiement du certificat de dotation dont feu Raymond Dumoulin, mon époux, était titulaire dans votre société.

Veuillez accepter, monsieur le secrétaire, mes remerciements les plus sincères pour la manière prompte avec laquelle vous avez réglé cette réclamation.

Je demeure votre très dévouée servante,

DME ARTHÉMISE FAVREAU.

### CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

#### CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No.	Approuvés par Prés Gén.
L. Fontaine.....	S.F.	Dollard...	163	12 nov. 01
Jos. Fortier.....	"	Ste-Scholastique	162	" " "
J. B. Perrault ...	T.	"	"	" " "

#### BUREAU DE PERCEPTION

Approuvé  
par B.E.

H. Lepage... Per.	St-Louis de Consague.....	3	30 oct. 1901
-------------------	---------------------------	---	--------------

### NOMINATIONS

#### SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès des cercles ci-après-nommés :

MM. J. A. E. Ethier, M. P., Cercle Ste-Scholastique, No 162 et Théophile Paquette, Cercle Dollard, No 163.

#### MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a ratifié le choix des Médecins-Examineurs suivants : MM. C. H. Boucher, Cercle Béland, No 159 ; F. X. Duplessis, B. P. Kingsey, F. V. No 44 ; Siméon Lamarche, Cercle Ste-Scholastique, No 162 ; Eugène Virolle, Cercle Dollard, No 163 ; L. J. Montreuil, Cercle St-Evariste, No 137 ; Alph. Lessard, B. P. Limoilou, No 46.

#### MÉDECIN-EXAMINATEUR-ADJOINT

M. Ulric Forget, Cercle Ste-Scholastique, No 162.

**ETAT FINANCIER**

*Au 30 Septembre 1901*

**CAISSE DE DOTATION**

RECETTES

Balance au 31 août 1901.....	\$247,954.37
Produit des contributions.....	7,540.72
Intérêts.....	117.06
	<u>\$255,612.15</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu Odilon Devoyau.....	\$1,000.00
Par bénéfices de feu Rémi Lortie.....	500.00
Par bénéfices de feu M. Rivest.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Joseph Brouillette.....	500.00
Par bénéfices de feu D. D. Guilbert.....	1,000.00
Par remboursement de contributions.....	29.07
Par Caisse Générale 5%.....	377.04
Par balance au 30 sept. 1901..	251,206.04
	<u>\$255,612.15</u>

**CAISSE CENTRALE DES MALADES**

RECETTES

Balance au 31 août 1901.....	\$ 1,988.17
Produit des contributions.....	179.13
	<u>\$ 2,167.30</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices Ls Baron.....	40.00
Par bénéfices J. T. Labrosse....	22.28
Par bénéfices Oct. Mongeon....	4.00
Par bénéfices Isaïe Phaneuf....	8.58
Par bénéfices Geo. Hooper.....	4.00
Par bénéfices Isaac Lemay.....	12.00
Par bénéfices Nap. Daoust.....	20.43
Par Caisse Générale 5%.....	8.96
Par balance au 30 sept. 1901...	2,047.05
	<u>\$ 2,167.30</u>

**CAISSE GÉNÉRALE**

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 386.00
A Organisation.....	17.50
A Rétribution semi-annuelle....	177.50
A Honoraires d'enregistrement..	188.50
A Honoraires revision et mutation	10.00
A Revue.....	4.00
A Fournitures.....	45.01
A Divers.....	86.44
A Droit d'inscription Cs. C des Malades.....	16.00
	<u>\$ 930.95</u>

A Balance au 31 août 1901.....	873.36
	<u>\$ 1,804.31</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 127.00
Par Fournitures.....	84.00
Par Inspection et Propagande...	10.00
Par Entretien du bureau :	
Salaires d'officiers et employés	359.16
Révision d'examens.....	51.75
Lum., tél., télégr. et exp.....	25.93
Loyer.....	53.00
Assurance garantie.....	50.00
Divers.....	10.19
Par Frais de placement de capitaux.....	17.50
Par Inspecteur.....	75.00
Diplômes et certificats.....	69.79
Examens médicaux.....	9.00
Par Divers.....	87.47
Revue.....	162.67
	<u>\$ 1,192.46</u>
Par Balance 30 sept. 1901.....	611.85
	<u>\$ 1,804.31</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$251,206.04
Balance Caisse Générale.....	611.85
Balance Caisse Centrale des Malades.....	2,047.05
Balance Caisse d'Épargne des Cercles.....	741.95
	<u>\$254,606.89</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	5,939.40
Municipalité.....	27,720.00
Prêts hypothécaires.....	183,050.00
Banques d'Hochelaga et Provinciale du Canada.....	26,671.97
	<u>\$254,981.37</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	374.48
	<u>\$254,606.89</u>

Montréal, 1er octobre 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAFINEAU, S.G.  
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON, }  
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*

## MORTALITÉ

No 164.—JOSEPH PINSONNAULT, 38 ans, admis dans le Cercle St-Stanislas, No 22, le 18 décembre 1898, est décédé à Ormstown, le 14 juillet 1901. Cause : *Fèvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Odile Sauvé, épouse, \$500.

No 165.—ELZÉAR ROYER, 22 ans, admis dans le Cercle St-Sauveur, No 128, le 23 juillet 1900, est décédé à Québec, le 14 août 1901. Cause : *Maladie de Bright*.

Bénéficiaire : Sophie Dufresne, mère, \$1,000.

No 166.—J. E. FYFE, 57 ans, admis dans le Cercle Charlemagne, No 73, le 26 décembre 1899, est décédé à Verdun, le 27 août 1901. Cause : *Urémie*.

Bénéficiaire : Odile Senécal, épouse, \$1,000.

No 167.—RAYMOND DUMOULIN, 28 ans, admis dans le Cercle St-Charles, No 10, le 12 mai 1901, est décédé à Montréal le 31 août 1901. Cause : *Fèvre typhoïde*.

Bénéficiaire : Arthémise Favreau, épouse, \$1,000.

No 168.—F. X. RINFRET, 45 ans, admis dans le Cercle Matane, No 95, le 1er décembre 1895, est décédé à Petit Métis, le 2 septembre 1901. Cause : *Gastrite ulcéreuse*.

Bénéficiaire : Angèle Paradis, épouse, \$500

No 169.—JOS. GAGNÉ, 31 ans, admis dans le Cercle Montmagny, No 105, le 9 juillet 1896, est décédé à Montmagny, le 9 septembre 1901. Cause : *Grippe compliquée de consommation*.

Bénéficiaire : Luce Parent, épouse, \$1,000.

## AVIS DIVERS

### AUX MEMBRES

#### Versements périodiques.

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais d'administration (182) doivent être payées :

1o Avant le 1er jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2o A l'assemblée du cercle, ou, à défaut de réunion, au domicile du Secrétaire-Financier.

3o Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû pour arriéré (196).

B. La rétribution (50 cts) payable avant le 1er Janvier et avant le 1er Juillet, chaque année (182).

#### Délai de grâce.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant 2 mois, depuis

la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

#### Indemnité des Retardataires.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce, doit payer une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A).

#### Suspension.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui deux mois après leur échéance n'a pas soldé ses redevances (310 et 375).

#### Réintégration.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1o Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2o Qu'il verse le montant de son arriéré et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant.

3o Que le cercle approuve la requête.

4o Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous 60 jours de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$2.00 pour l'examen médical (175).

#### Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

##### No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb.P.G., Ernest Lemire, 367 Richmond; Prés., C. U. Ouellette, 186 Queen; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalais, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

##### No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Onégonde

Sb.P.G., C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 350 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1752 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

##### No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb.P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

##### No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P. G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. E. Décarry; Md.E., P. A. Valois (La Chine). Réunions, 1er et 3e mardis, école Dorval.

**No 5 — CERCLE VILLE-MARIE, Montréal**

Sb. P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés. Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 127 Queen, St-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardi. Salle Baby, 96 rue Fulford.

**No 6 — CERCLE SACRE-COEUR, Montréal**

Sb. P. G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 375A Papineau; S.A., A. Chevalier, 214 St-André; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Plessis. Réunions, 2e et 4e mercredi sous-sol église Sacré-Coeur.

**No 7 — CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE**

Sb. P.G., Chs Laurendeau; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 2e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

**No 8 — CERCLE ST-PIERRE, Montréal**

Sb. P.G., Célestin Tangay, 117 Rachel; Prés., M. Havad, 233 Ste-Elisabeth; S.A., W. Lalonde, 225 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jannotte, 205 Visitation. Réunions, salle Gareau, 119 Maisonveuve.

**No 9 — CERCLE STE-GENEVIÈVE, Co Jacques-Cartier**

Sb. P.G., D. Ladouceur, M.D.; Prés., Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., J. B. Meloche; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

**No 10 — CERCLE ST-CHARLES, Montréal**

Chapelin, l'abbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94 Lauripaire; S.A., N. Bellin, 12 Chateauguy; S.F., Cha. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

**No 11 — CERCLE NOTRE-DAME, Montréal**

Sb. P. G., J. E. Noisue, 9157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A., et S.F., Régis Bélanger, 62 Ave. Walker, St-Henri; Md.E., Dr H. Hervey, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

**No 12 — CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri**

Sb. P.G., L. Lemieux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S.A., J. E. Ferras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

**No 13 — CERCLE ST-JACQUES, Montréal**

Sb. P.G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

**No 14 — CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co Bagot**

Sb. P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gaurin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneault. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

**No 15 — CERCLE ST-JEROME**

Sb. P.G. Narcisse Bétiote; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

**No 16 — CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges**

Sb. P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doncet; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

**No 17 — CERCLE JOLIETTE, Joliette**

Sb. P.G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de M.M. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

**No 19 — CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth**

Sb. P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modeste du Village.

**No 20 — CERCLE ST-VALIER, Québec**

Chapelin, l'abbé A. Gauvran; Sb. P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 883 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

**No 21 — CERCLE LAVAL, Québec**

Sb. P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., L. A. Beaulieu, 89 Victoria; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Josaphin; Md.E., J. Guindard, 159 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoiné, 250 St-Joseph.

**No 22 — CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois**

Sb. P.G. Th. Durain; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Louis Legault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Legault.

**No 24 — NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil**

Sb. P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S. A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Oyphtot, (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

**No 25 — CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke**

Sb. P.G., Etienne Charrozier; Prés., Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bédard; Md.E., F. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

**No 26 — CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE**

Sb. P.G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S.A., A. Ouellette; S.F. et Md.E., Fd. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

**No 28 — CERCLE ST-MARTIN, St-Martin**

Sb. P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Brabant; S.F., P. C. Desroses; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11 1/2 hrs a. m.

**No 29 — CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal**

Sb. P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S.A., W. Desjardins, 257 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 183 Désery; Md.E., J. H. Garneau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, Ecole des Frères, rue Désery.

**No 31 — CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm**

Sb. P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

**No 32 — CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska**

1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, cure; 2e Prés. Hon., Révd. C. F. Baillargeon; Sb. P.G., G. F. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md.E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

**No 33 — CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges**

Sb. P.G., Nap. St. Amour; Prés., Etier Pharaud; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

**No 34 — CERCLE SALABERRY, Valleyfield**

Sb. P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

**No 36 — CERCLE ST-PAUL, Co Hochélag**

Sb. P.G., David Côté; Prés., Grégoire Machabey; S.A., P. Desmarceau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Hector Roy. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

**No 37 — CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères**

Chapelin, Rév. Jean Ducharme; Sb. P.G., Jos. Lortie; Prés., H. Tétrault; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

**No 41 — CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette**

Sb. P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Cléophas Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

**No 42 — CERCLE ST-VINCENT, Montréal**

Sb. P.G., L. J. R. Bellefeuille, 190 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Letia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

**No 44 — CERCLE ST-LOUIS, Montréal**

Sb. P.G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., The Lamangué, 706 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

**No 46 — CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil**

Sb. P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

**No 47 — CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot**

Sb. P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., F. Fafard; S.F. Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

**No 48 — CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet**

Chapelin, Rév. M. Chs Beaulieu, curé; Sb. P.G., Jos. Prévost; Prés. et Md.E., H. Pelletier; S.A., F. Brousseau; S.F., A. Prévost; Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévost.

## No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine

Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, 11 rue du Collège.

## No 50—CERCLE ST-GUILAUME, Co Yamaska

Sb.P.G., M. Adgémire Bélière; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions, 3e dimanche, 7 heures du soir, salle Publique.

## No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska

Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie Lassalle; S.F., La. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.

## No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal

Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Filon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateaugay

Sb.P.G., Victor Gibeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Déroue; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

## No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.

Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

## No 59—CERCLE ST-OUTHERBERT, Co Berthier

Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Cha. Desorcy. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

## No 60—CERCLE SOULANÈS, Les Cèdres.

Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Laboursadière; S.A., Jos. D. Coutière; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Nod Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Coullierier, Les Cèdres.

## No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal

Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitré; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Outimet; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Champlain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

## No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier

Sb.P.G., T. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Chamagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

## No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa

Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Horfitre; S.F., P. P. Sabourin; Md.E., E. G. Faquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

## No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphania, Co l'Assomption

Sb.P.G., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Médard Forest; S.F., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

## No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie

Sb.P.G., M. l'abbé J.A. Larose; Prés., J.B.J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Durancoux; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

## No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe

Sb. P. G. C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A. W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 3e jeudi, 19 rue Cascades.

## No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve

Sb.P.G., Hormidas Ricard, 591 Lasalle; Prés., Ed. Desjardins, S.A. Alcide Gendron, 629 Lasalle; S.F., Amédée Beauré; Md.E., Pierre Lusier. Réunions, 4e mardi, 189 Létoiroux, 8 1/2 hrs p.m.

## No 71—CERCLE LANORAIÉ, Co. Berthier.

Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., D. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

## No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.

Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., S. D. Vallières, 1051 St-Hubert; S.A., A. Dagenais, 1281 St-Denis; S.F., L. N. Cadieux de Couville, 1680 Berri; Md.E., Ach. Dagenais, 1281 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, salle Martel 1279 Berri.

## No 75—CERCLE BOURGET, Montréal

Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dulpé, 391 Ambergé; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

## No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville

Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edfide Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

## No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louierville.

Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanasse; S.A., J. A. Vadeboocour; S.F., J. L. Auger; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

## No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce

Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagné; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

## No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb.P.G., J. W. Dampousse, 242 Sherbrooke; Prés., A. bert Depeyterigry, 249 Richelieu, Ste Cunégonde; S.A., Joseph Paquette, 634 Mullin; S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 231 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 28e Richmond.

## No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.

Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Potevin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 649 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 53a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beauty, 26e rue Brestouf.

## No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb.P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Pelletier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean Baptiste.

## No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri

Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., La Desrosiers, 2560 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 66 Agnès; S.F., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létoiroux, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mercredis, salle Lenoir, 3755, coin St-Philippe et Notre-Dame.

## No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb.P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3683 Notre Dame, St-Henri.

## No 123—CERCLE DUVERNAVY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Alex. Sénécal, 268 Delisle; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., J. W. Fabien, 3170 Notre-Dame; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 3198 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis au N 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

## No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 Ste-Hubert; Prés., Victor Carmel, 2016 St-Hubert; S.A., J. E. St-Jean, 1117 Huntley S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

## No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., Auguste Comte, 501 St-U-bain; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; S.A., Armand Grenier, 59 St-Jacques; S.F., O. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

## No 128—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chapelain, Rév. P. J. B. Grandfil, O.M.I.; Sb.P.G., Anselme Lepage, Jr, rue St-Ignace; P. Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Colomb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

## No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

## No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornélien, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 814 Montana; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Cha. Gaulin, 137 St-Charles; S.A., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; S.F., E. Beau-doin, 479 Centre; Md.E., Dr Henri Campeau, Notre-Dame. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.